Image not found or type unknown

Litige avec mon école de danse

Par **Tal64**, le **30/09/2014** à **11:00**

Bonjour,une école de danse propose un cours d'essai gratuit,que j'ai effectué, le soir même j'ai replié une fiche de renseignements et donne deux chèques de 150€ pour l'année.Seulement la semaine d'après ma situation m'a obligé à annuler.Le directeur ne veux pas me rendre mes chèques et à même encaisser le premier.A l'inscription je n'ai eu ni contrat, ni facture, ni échéancier.A priori il fallait lire le règlement intérieur sur le mur...j'ai déjà fais une année chez eux et je n'avais jamais eu de papiers concernant mon adhésion chez eux.Que recourt s'offre à moi? Car nous ne pouvons pas bloqué des chèques à la banque.
Merci

Par **moisse**, le **30/09/2014** à **11:30**

Bonjour,
Je n'ai pas tout compris, notamment le télescopage de cours d'essai, suivi de la fiche et enfin d'une année antérieure déjà effectuée.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés